

HAUTE
PICARDIE

Courrier picard

LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 1,60 € N° 26059 | WWW.COURRIER-PICARD.FR

80 ANS



ÉCONOMIE
Découvrez
nos neuf
entreprises
engagées
CAHIER CENTRAL

MOREUIL

LES ÉOLIENNES LEUR FONT TOURNER LA TÊTE



L'éleveur est persuadé que ses vaches sont sensibles aux éoliennes. Le préfet a promis de reprendre le dossier. **PAGES 8 ET 9**



OISE LE CHANTIER DU CANAL
TRANSFORME LE LIT
DE LA RIVIÈRE **PAGE 3**



AMIÉNOIS **TÉMOIGNAGES**
SUR LA VIE DIFFICILE DANS
LES CANTINES SCOLAIRES **PAGE 12**



L'ACCESSOIRE *indispensable*
À VOTRE WEEK-END
femina
BEAUTÉ, MODE, CUISINE, SANTÉ, PSYCHOLOGIE...
Retrouvez chaque vendredi
votre magazine avec le

Courrier
picard

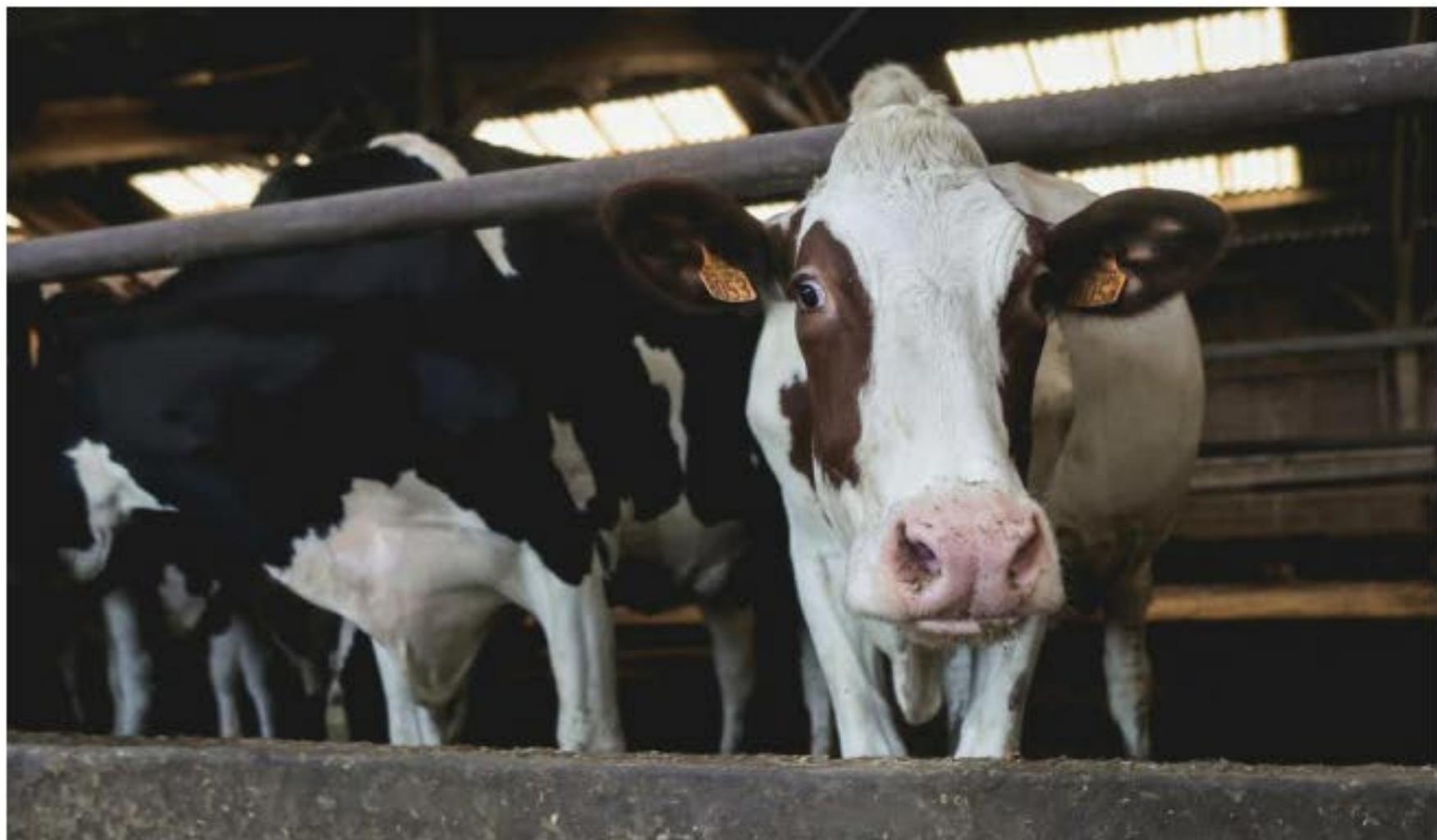
FOOTBALL JOANNIN
(ASC) REVIENT SUR SA
RÉELECTION AU COLLÈGE
DE LIGUE 2 **PAGE 19**



HAUTE SOMME À LA UNE

LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 / COURRIER PICARD

8



Quelques temps après l'installation des éoliennes, Jean-François Maquigny a découvert que certaines de ses vaches ne mangent plus et se jettent dans les barrières sans raison.

ENVIRONNEMENT

Ses vaches auraient le mal des éoliennes

MOREUIL Depuis plus de quatorze ans, Jean-François Maquigny, éleveur de vaches laitières à Moreuil, se bat contre les éoliennes, qui selon lui, provoquent des troubles du comportement sur ses bêtes.

LILOU BOULANGER

Depuis deux ans, les vaches laitières de Jean-François Maquigny, éleveur à Moreuil depuis l'âge de 14 ans, ne mettent plus les pattes dehors pour foulter les pâtures. Un crève-cœur pour l'agriculteur qui a toujours vu ses bêtes en extérieur. «C'est contre mes valeurs d'écologiste, mais qu'est-ce que vous voulez, aujourd'hui, elles se sentent mieux à l'intérieur, dans l'étable, qu'à l'extérieur, en pleine nature», confie tristement Jean-François Maquigny.

Cet éleveur du Santerre se bat depuis quatorze ans contre les éoliennes installées à côté de son exploitation. Aujourd'hui, âgé de 64 ans et résigné face à l'inactivité de l'Etat, il laisse la main à son fils pour reprendre la ferme. «J'ai entamé toutes les démarches possibles pour prouver le mal-être de mes vaches à cause des éoliennes, mais le gouvernement ne saisit pas le problème, c'est peine perdue,

j'arrête de me battre.» A l'âge de 14 ans, Jean-François Maquigny devient profondément écologiste et en reprenant la ferme familiale, il déménage l'exploitation à l'entrée de Moreuil, au lieu-dit La Boiseraie, où les vaches peuvent être en liberté dans de grandes pâtures. «Les animaux peuvent alors pâturer autant qu'ils veulent dans un environnement plaisant.»

MOUVEMENTS DE PANIQUE INEXPLIQUÉS ET BASSE DU SYSTÈME IMMUNITAIRE
Les années passent, et déjà dans les années 2010, l'éleveur commence à constater un changement chez les vaches. «Moi, vous savez, je vis au milieu de mes animaux, donc j'ai vu qu'ils se sentaient de moins en moins bien dans la nature.» Jean-François Maquigny se rend compte que ses vaches ont quelques troubles du comportement, qu'au lieu de manger et de se reposer, elles piétinent beaucoup, et sont souvent énervées. Au cours de cette même année,

80€ REMBOURSÉS*

POUR CACHT DE PNEUS FIRESTONE 17 POUCES ET +

Pneumatiques • Amortisseurs • Géométrie • Freinage • Vidange

13 avenue de l'Europe
Péronne • 03 22 88 30 31

MEG@ PNEUS

Faubourg d'Isle Rue de la Fère
Saint-Quentin • 03 23 07 23 23



LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 / COURRIER PICARD

9 |

HAUTE SOMME À LA UNE



C'est en 1984 que Jean-François Macquigny délocalise l'exploitation familiale à l'entrée de Moreuil afin de pouvoir mettre ses vaches en pleine pâture. Charles Bury

Retrouvez une vidéo en scannant le QR code ou en allant sur notre site.



« Pour les nouveaux projets, on va tenir compte des nuisances rapportées par les éleveurs »

Le préfet

« LE PRÉFET A PROMIS DE REPRENDRE LE DOSSIER »

Jean-François Macquigny a rencontré le Préfet, Rollion Mouchel-Blaisot, le 31 octobre dernier, lors d'une réunion avec les associations anti-éoliennes. « Il a promis de reprendre le dossier qui a été laissé par la précédente préfète, Muriel Nguyen. Nicolas Debuyscher, éleveur de bovins et membre de l'association vents de la colère, présent ce jour-là, est inquiet quant au projet éolien qui doit s'installer à proximité de son exploitation. »

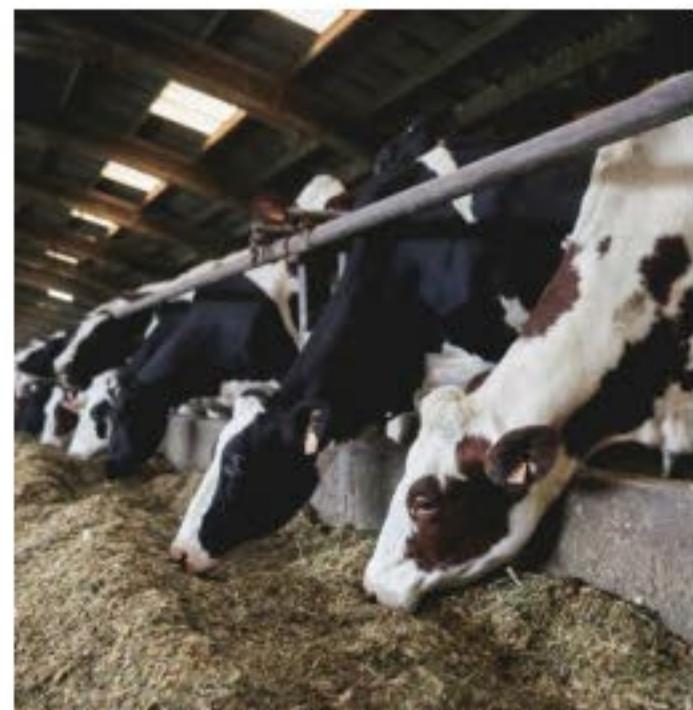
A la suite de cette réunion, le préfet a indiqué que ces dossiers étaient sensibles, et qu'il allait les regarder un à un.

« IL Y A DE FORTES PERTURBATIONS GÉOBIOLÉGIQUES »

Écœuré par la synthèse du GPSE, Jean-François Macquigny, a fait appel à Olivier Ranchy, géobiologue à la chambre d'agriculture du Pays de la Loire. Dans les conclusions générales, le géobiologue rapporte que « sur le bâtiment 'vaches laitières', il y a de fortes perturbations géobiologiques (l'étude de l'influence du lieu sur le règne vivant, Ndlr). » Il explique qu'il y a une influence sur le comportement des animaux et que la proximité des 42 éoliennes vient aussi perturber le vivant, puisque celles-ci peuvent véhiculer du courant parasite par le sol.

L'expert souligne en plus : « Un autre élément a été noté, selon la mesure des hautes fréquences produites par le relais téléphone situé à proximité proche (150 mètres). Nous notons plusieurs relevés de mesures au-dessus de 0,5V/m. Cela entraîne un stress des animaux et donc un effet biologique reconnu. »

« On aurait dû redémarrer un audit, c'est dommage »



Dans l'étable, Jean-François Macquigny a mis en place des matelas de caoutchouc, pour réduire l'intensité des fréquences électriques. (Charles Bury)

À la suite de la découverte de ces problèmes, l'agriculteur interpelle la préfecture, qui décide d'installer des caméras dans la ferme pour constater les problèmes évoqués. « C'est le Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole qui était chargé d'étudier l'impact électrique sur la santé des animaux, avec un expert indépendant en lien avec la Direction départementale de la protection de la population et un vétérinaire. »

Quelques mois passent. Jean-François Macquigny est convoqué à la préfecture pour connaître la synthèse de cette étude. « L'expert m'avait déjà évoqué les résultats verbalement quand il est parti de l'exploitation. » Sur place, la directrice de la DDPP et le président du GPSE sont également présents. « Ils m'ont dit que les preuves n'étaient pas suffisantes pour prouver que les troubles étaient causés par les éoliennes, tonne l'éleveur. Je suis parti en claquant la porte, parce que ça n'avait rien à voir avec ce que m'a dit l'expert. Mais que voulez-vous, le GPSE est financé par ceux qui produisent de l'électricité, donc il n'y a rien d'objectif. »

PAS D'ARGENT VERSÉ PAR L'ETAT

Contacté, le président du GPSE depuis trois ans, Daniel Roguet, un ancien éleveur dans la Somme, n'est pas naïf sur la situation. « Je suis indépendant et complètement bénévole dans cet organisme, explique-t-il. J'ai accepté ce poste, car je souhaite apporter ma pierre à l'édifice, tout en essayant d'améliorer les circonstances entre les fournisseurs et les éleveurs, car c'est un vrai sujet aujourd'hui. »

Daniel Roguet reconnaît que les audits sont financés par les partenaires, qui ne sont autres que RTE, Enedis, France renouvelables, le syndicat des énergies renouvelables, les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, la confédération nationale des élevages et les chambres d'agricultures. « On a trouvé que cette formule pour gagner des sous. L'Etat ne veut pas financer le GPSE, si on peut trouver des solutions alternatives, nous sommes ouverts. » Selon lui, le gouvernement fait face aujourd'hui à un dilemme : poursuivre son développement d'énergie renouvelable ou financer des études qui freinent l'implantation des parcs éoliens. Le choix est fait, pour le moment.

« IL Y A EU UNE FAILLE QUELQUE PART »

« Le cas de Jean-François Macquigny est particulier. On aurait dû faire des travaux, il y a eu une faille quelque part, reconnaît le président du GPSE qui ne l'était pas au moment de l'étude chez l'éleveur. On aurait dû redémarrer un audit, il n'a pas voulu, car il ne nous fait sûrement plus confiance, et je respecte cette décision, mais c'est dommage. »

Daniel Roguet sait qu'il existe aujourd'hui des phénomènes réels et qu'il faut améliorer la situation pour les éleveurs et leurs animaux. « On a lancé un programme de recherche avec l'INRAE et l'ANSES notamment pour prouver que les éleveurs disent vrai. »

Désormais, le président du GPSE se bat pour que les éleveurs soient associés aux futurs projets éoliens, afin d'éviter d'aggraver la situation des élevages.

un projet éolien se dessine dans la commune. Dix ans de bataille judiciaire plus tard, les éoliennes sont implantées à 250 mètres des pâtures où se trouvent les bêtes de l'agriculteur, et à 600 mètres de l'exploitation. Pour l'éleveur, cette proximité n'est forcément pas une bonne nouvelle. « L'Organisation mondiale de la Santé a recommandé l'installation d'une éolienne minimum à deux kilomètres de toute habitation. En France, le gouvernement a décidé que la distance devait être de 500 mètres. Mais qu'en est-il des effets sur les animaux à cette distance ? », se questionne-t-il.

« Avec les rendez-vous chez le vétérinaire et les différentes maladies que mes vaches ont, j'estime à 20 000 euros de perte chaque année »

Jean-François Macquigny

Quelque temps après l'installation des éoliennes, Jean-François Macquigny, découvre que certaines de ses vaches ne mangent plus, se jetent dans les barrières sans raison, et surtout qu'elles ont une baisse du système immunitaire, des mammites qui entraînent des diminutions de production de lait notamment. « Avec les rendez-vous chez le vétérinaire et les différentes

maladies que mes vaches ont, j'estime à 20 000 euros de perte chaque année. »

« LE PRÉFET A PROMIS DE REPRENDRE LE DOSSIER »

Jean-François Macquigny a rencontré le Préfet, Rollion Mouchel-Blaisot, le 31 octobre dernier, lors d'une réunion avec les associations anti-éoliennes. « Il a promis de reprendre le dossier qui a été laissé par la précédente préfète, Muriel Nguyen. Nicolas Debuyscher, éleveur de bovins et membre de l'association vents de la colère, présent ce jour-là, est inquiet quant au projet éolien qui doit s'installer à proximité de son exploitation. »

A la suite de cette réunion, le préfet a indiqué que ces dossiers étaient sensibles, et qu'il allait les regarder un à un.

« IL Y A DE FORTES PERTURBATIONS GÉOBIOLÉGIQUES »

Écœuré par la synthèse du GPSE, Jean-François Macquigny, a fait appel à Olivier Ranchy, géobiologue à la chambre d'agriculture du Pays de la Loire. Dans les conclusions générales, le géobiologue rapporte que « sur le bâtiment 'vaches laitières', il y a de fortes perturbations géobiologiques (l'étude de l'influence du lieu sur le règne vivant, Ndlr). » Il explique qu'il y a une influence sur le comportement des animaux et que la proximité des 42 éoliennes vient aussi perturber le vivant, puisque celles-ci peuvent véhiculer du courant parasite par le sol. L'expert souligne en plus : « Un autre élément a été noté, selon la mesure des hautes fréquences produites par le relais téléphone situé à proximité proche (150 mètres). Nous notons plusieurs relevés de mesures au-dessus de 0,5V/m. Cela entraîne un stress des animaux et donc un effet biologique reconnu. »